

Contacts administratifs

FCU Côte d'Opale - Dunkerque
Centre universitaire des Darses
Avenue Maurice Schumann
BP 5526 - 59140 Dunkerque
03 28 23 70 80

FCU Côte d'Opale - Boulogne
Centre universitaire Capécure
Quai Robert Masset – Entrée C
Bassin Napoléon
BP 758 - 62324 Boulogne sur mer
03 21 99 45 40

Sylvie Lecocq
vae@univ-littoral.fr

FCU Côte d'Opale - Calais
Centre universitaire de la mi-voix
Rue Ferdinand Buisson
BP 653 - 62228 Calais CEDEX
03 21 46 55 20

VAE

Validation des Acquis de l'Expérience

*Loi n° 2022-1598 du 21 décembre 2022 portant mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi
Décret n°2023-1275 du 27 décembre 2023 relatif à la validation des acquis de l'expérience
Décret n°2024-332 du 10 avril 2024 relatif au jury et au congé de validation des acquis de l'expérience*

La VAE permet à chacun de valider tout ou partie d'une certification ou des blocs de compétences grâce à son expérience professionnelle, extra-professionnelle, bénévole ou de volontariat.

La VAE peut être démarrée à tout moment de l'année, sachant qu'un parcours moyen de VAE est d'environ 9 mois.

Objectifs

Pour les particuliers

- Faire reconnaître ses compétences
- Raccourcir un parcours de formation
- Préparer sa reconversion
- Faciliter une recherche d'emploi
- Réaliser un projet professionnel et/ou personnel

Pour les entreprises

- Améliorer la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences)
- Réduire un parcours de formation
- Motiver les salariés
- Augmenter la qualification des collaborateurs

Public concerné

Tout public

Pré-requis

Expérience en lien avec le diplôme visé

Modalités de validation

Jury VAE

Tarifs

900€ pour 10 heures d'accompagnement
800€ pour les frais de jury
+ frais d'inscription à l'Université

Financement

- CPF
- Plan de développement des compétences pour les salariés
- Financement individuel

Accessibilité aux personnes handicapées

<https://www.univ-littoral.fr/campus/etudes-handicap/>

Principales étapes

Information, conseil, orientation

- Analyse du projet professionnel et aide au choix du diplôme

Etude de la recevabilité

- Constitution d'un pré-dossier pour avis de recevabilité
- La recevabilité administrative est assortie d'une recevabilité pédagogique donnée par le responsable du diplôme.

Rédaction du dossier de validation des acquis de l'expérience

Accompagnement individuel possible pour l'aide à la rédaction du dossier et la préparation de l'entretien avec le jury (10H) :

- Conseils méthodologiques
- Aide au choix des expériences à valoriser
- Aide à l'explicitation du parcours et des compétences mises en oeuvre en lien avec le diplôme

Jury VAE

- Présentation du dossier devant le jury VAE de l'ULCO
- En cas de validation partielle : prescription du jury quant aux modalités d'acquisition des compétences manquantes (cours, projet, mémoire, ...) et conseils pour la mise en oeuvre de la prescription

Notre savoir-faire

- L'expertise des certifications universitaires
- Le professionnalisme de nos équipes : nous accompagnons sur les projets VAE depuis 2002 et la chargée du dispositif VAE est titulaire d'un DESS en psychologie du travail et psychologie sociale